

Le feu d'artifice en péril ? Les commerçants en colère

Erquy — Fini les animations sur le port et les restaurateurs sommés de participer au feu d'artifice du 15 août. Les commerçants et artisans affichent un ras-le-bol général face à la position de la mairie.

« Ça commence à faire un peu trop ! » La colère monte chez les restaurateurs du port et plus généralement les membres de l'Union des commerçants, artisans (UCA), restaurateurs et hébergeurs d'Erquy face aux décisions de la mairie en matière d'animations.

« J'ai été contacté fin février-début mars par Gabriel Rault, l'adjoint en charge du commerce, pour me demander comment organiser le feu d'artifice du 15 août, précisant que si les restaurateurs et les commerçants ne finançaient pas cette animation, il n'y en aurait pas », raconte Glenn Le Bris, le président de l'UCA.

Inquiets de voir disparaître les animations au port

« Lors d'une seconde réunion, en présence de David Cornillet, restaurateur, il nous a précisé qu'il n'avait pas la main sur le budget et que la mairie avait misé cet été sur un groupe de musique exceptionnel », détaille Glenn Le Bris.

Le président de l'UCA indique qu'avant le Covid et avant la disparition du comité des fêtes, le feu d'artifice du 15 août, dont le budget est entre 6 500 et 7 000 €, était financé à 50 % par la mairie, 25 % par le comité des fêtes et 25 % par les restaurateurs du port. « Sentant sans doute la colère monter, nous avons eu une nouvelle réunion, il y a quelques jours, pour nous dire que la mairie conser-



Les commerçants s'agacent de voir disparaître progressivement les animations au port.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vait 50 % du financement, le reste à notre charge », poursuit Glenn Le Bris.

Au port, les restaurateurs s'inquiètent de voir disparaître progressivement toutes les animations. « Pour la Fête de la musique, on m'a refusé le parking de la Vieille-Echaussée, près du manège, où elle a eu lieu l'an dernier, mais aussi le parking de la maison de la mer, toutes les anima-

tions doivent être concentrées sur le boulevard de la Mer, au niveau du Rial », poursuit Glenn Le Bris, qui se désole du manque de concertation.

Depuis l'an dernier, le village sportif de Landes et Bruyères a lui aussi déserté le port pour rejoindre le même site. « Ça fait beaucoup », s'agacent les restaurateurs du port. « On veut bien financer un peu d'animation, mais pas se substituer au

comité des fêtes. »

Interrogé, le maire reste sur sa position : 50 % mairie, 50 % restaurateurs et précise que la participation du comité des fêtes était en fait municipale puisqu'il était subventionné pour les animations. Il ajoute : « Nous avons pu financer les deux derniers feux d'artifice parce qu'avec le Covid, il y a eu deux années sans. »